

Conditions générales du prélèvement

- Les prélèvements seront effectués chaque début de mois (entre le 5 et le 9).
- Vous devez donc penser à approvisionner votre compte à chaque échéance.

Modification du contrat de mensualisation

● Modification du compte

Tout changement concernant votre compte doit être signalé à Keolis Bordeaux. Vous devez nous adresser une nouvelle autorisation de prélèvement automatique dûment complétée et signée, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) concernant le nouveau compte.

Ces modifications doivent nous parvenir avant le 20 du mois, pour un effet à la date du prélèvement suivant. Vous devez donc prendre vos dispositions pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le règlement des mensualités.

● Changement d'adresse

Lors de votre déménagement, votre changement d'adresse doit être signalé à Keolis Bordeaux.

Suspension du prélèvement

- En cas d'annulation ou d'interruption du prélèvement, vous vous engagez à régler directement à Keolis Bordeaux le montant du ou des mois non prélevé(s) dont vous êtes redevable.

Bouger, ça crée des liens



Pour tout savoir sur le réseau Tbc



www.infotbc.com
www.reseautbc.com

Pour toutes les informations : plans, horaires, itinéraires mais aussi les perturbations sur les lignes et le téléchargement des dossiers d'inscription et de toutes vos fiches horaires.

Allotbc : 05 57 57 88 88

Espaces-Accueil

A votre disposition pour toute information sur nos lignes et pour acheter vos titres de transport.

Espace Gambetta

9, place Gambetta - Bordeaux
Du lundi au vendredi : 7h - 19h
Samedi : 9h - 18h.

Espace Quinconces

Pavillon des Quinconces - 38-40 Allées de Munich - Bordeaux
Du lundi au vendredi : 7h - 19h30
Samedi : 9h - 18h.

Espace Saint-Jean

Cour de la gare SNCF.
Du lundi au vendredi : 7h - 19h
Samedi : 8h30 - 15h30.

Espace Buttinière

Parc relais de la Buttinière - Lormont.
Du lundi au vendredi : 7h - 19h.

Service courrier clientèle

Adressez votre courrier accompagné d'une enveloppe à vos nom et adresse affranchie au tarif en vigueur à :
Tbc - Service courrier
25, rue Commandant Marchand - CS31211
33082 Bordeaux cedex.

Bouger, ça crée des liens



Cité Pass

Abonnement plus de 28 ans



Bouger, ça crée des liens

Edition juillet 2010



Cité' Pass

l'abonnement qui vous simplifie la vie

31,50 €/mois
378 €* pour 12 mois
*Tarif au 1/07/10

Avec votre Cité' Pass, vous circulez autant de fois que vous le souhaitez sur toutes les lignes du réseau Tram et bus, tous les jours de l'année.

Il est vraiment pratique : vous pouvez même l'acheter à n'importe quel moment de l'année !

▶ Choisissez le Cité' Pass qui vous convient :

- **Formule annuelle : 31,50 €/mois** soit 378 €* sur 12 mois.

Engagement pour une durée de 12 mois. Il ne peut être remboursé en cas de non utilisation.

En vous abonnant à l'année vous gagnez plus de 2 mois d'abonnement.

Vous pouvez payer votre Cité' Pass en une seule fois (378 €*/an) ou étaler vos règlements en optant pour le prélèvement mensuel (31,50 €/mois).

- **Formule mensuelle : 38,50 €/mois** Valable du 1er au 31 du mois.

- **Formule 7 jours : 10,60 €*** Valable pour 7 jours consécutifs.

Duplicata de carte

(Perte, Vol, détérioration,...)

Frais de carte : 5 € + photo d'identité (H 4,5cm X L 3,5cm) + une pièce officielle d'identité.

Pièces à fournir

- 1 photo d'identité récente (H : 4,5cm x L : 3,5cm).
- Votre règlement à l'ordre de Keolis Bordeaux.
- Le Contrat d'abonnement ci-contre dûment rempli.
- Votre carte Tbc, si vous en avez déjà une.

Où se procurer la Carte Tbc ?

Dans les Espaces-accueil Gambetta / Quinconces Saint-Jean / Buttinière (voir adresses au dos).

Par courrier Voir adresse au dos.

Contrat d'abonnement Cité' Pass

Si vous aviez un abonnement Tbc indiquez ici votre numéro client :

Mme./Mlle./M. _____

Prénom _____

Date de naissance ____ / ____ / ____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. domicile _____

Tél. mobile _____

E-mail _____

▶ Choisissez votre formule d'abonnement (*tarifs 1/07/10)

Formule 1 : pour 1 an

Choisissez votre date de début de validité du Cité' Pass : ____ / ____ / ____

- Comptant Règlement de 378 €*
- Prélèvement 31,50 €* prélevés chaque mois pendant 12 mois (Joindre un RIB + l'autorisation de prélèvement).

Formule 2 : pour 1 mois

- Comptant 38,50 €* pour le mois de _____

Formule 3 : pour 7 jours

- Comptant 10,60 €* pour 7 jours consécutifs

En cas de litige de paiement, si malgré les relances, le règlement n'est pas effectué, Tbc se réserve le droit de bloquer la carte Tbc et de vous inscrire dans une liste d'opposition. Les informations recueillies par Keolis Bordeaux, exploitant du réseau Tbc, font l'objet d'un traitement informatisé destiné à permettre la gestion des abonnements, des relations commerciales ainsi que la gestion des impayés. Keolis Bordeaux reste le seul destinataire des informations. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de toute information vous concernant ainsi que d'un droit d'opposition pour motifs légitimes à ce que des informations vous concernant soient enregistrées. Si vous souhaitez exercer ces droits, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous déplacer directement au Service Clientèle Tbc, 25 rue Commandant Marchand à Bordeaux.

Dans le cas de paiement par prélèvement, vous vous engagez à approvisionner votre compte bancaire ou postal. En cas d'annulation ou d'interruption du prélèvement, vous vous engagez à régler directement à Keolis Bordeaux le montant du ou des mois non prélevé(s) dont vous êtes redevable.

Fait à _____ le _____ Signature _____

Partie réservée à Keolis Bordeaux Hôtesse : _____

N° client : _____ N° de prélèvement : _____

Délivrée le : _____ Espace : _____

Autorisation de prélèvement

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

555 703

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je régalais le différé avec le créancier.

ETABLISSEMENT TENEUR DE VOTRE COMPTE

Nom et adresse _____

Code postal _____ Ville _____

TITULAIRE DU COMPTE

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Code banque _____ Code guichet _____

N° de compte _____ Clé RIB _____

Date _____

Signature _____

Tout le monde valide, même en correspondance !

Nom et adresse du créancier : Keolis Bordeaux - Imm. Porte de Bordeaux - 12, bd. Antoine-Gautier - CS 31211 - 33000 Bordeaux

Conditions générales du prélèvement

- Les prélèvements seront effectués chaque début de mois (entre le 5 et le 9).
- Vous devez donc penser à approvisionner votre compte à chaque échéance.

Modification du contrat de mensualisation

● Modification du compte

Tout changement concernant votre compte doit être signalé à Keolis Bordeaux. Vous devez nous adresser une nouvelle autorisation de prélèvement automatique dûment complétée et signée, accompagnée d'un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) concernant le nouveau compte.

Ces modifications doivent nous parvenir avant le 20 du mois, pour un effet à la date du prélèvement suivant. Vous devez donc prendre vos dispositions pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le règlement des mensualités.

● Changement d'adresse

Lors de votre déménagement, votre changement d'adresse doit être signalé à Keolis Bordeaux.

Suspension du prélèvement

- En cas d'annulation ou d'interruption du prélèvement, vous vous engagez à régler directement à Keolis Bordeaux le montant du ou des mois non prélevé(s) dont vous êtes redevable.

Bouger, ça crée des liens



3, les vélos en libre service pour parcourir la Communauté Urbaine de Bordeaux d'une station à l'autre.

▶ **1545 vélos et 139 stations** à disposition, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 !

VCUB
LE VÉLO DE LACUB

Allo VCub ▶ N°Indigo 0 820 34 03 03
www.vcub.fr

0,15 € TTC / MN

Pour tout savoir sur le réseau Tbc

www.infotbc.com
www.reseautbc.com

Pour toutes les informations : plans, horaires, itinéraires mais aussi les perturbations sur les lignes et le téléchargement des dossiers d'inscription et de toutes vos fiches horaires.

Allotbc : 05 57 57 88 88

Espaces-Accueil

A votre disposition pour toute information sur nos lignes et pour acheter vos titres de transport.

Espace Gambetta

9, place Gambetta - Bordeaux
Du lundi au vendredi : 7h - 19h
Samedi : 9h - 18h.

Espace Quinconces

Pavillon des Quinconces - 38-40 Allées de Munich - Bordeaux
Du lundi au vendredi : 7h - 19h30
Samedi : 9h - 18h.

Espace Saint-Jean

Cour de la gare SNCF.
Du lundi au vendredi : 7h - 19h
Samedi : 8h30 - 15h30.

Espace Buttinière

Parc relais de la Buttinière - Lormont.
Du lundi au vendredi : 7h - 19h.

Service courrier clientèle

Adressez votre courrier accompagné d'une enveloppe à vos nom et adresse affranchie au tarif en vigueur à :
Tbc - Service courrier
25, rue Commandant Marchand - CS31211
33082 Bordeaux cedex.

Bouger, ça crée des liens



Cité Pass Duo

Abonnement Duo plus de 28 ans



Bouger, ça crée des liens

Edition juillet 2010



Cité' Pass Duo

Pour un couple,
un abonnement Cité Pass
annuel souscrit,
le 2^{ème} à **-25 %**

Avec l'abonnement annuel, vous circulez autant de fois que vous le souhaitez sur toutes les lignes du réseau Tram et bus, tous les jours de l'année.

Vous pouvez les acheter à n'importe quel moment de l'année. Pour en bénéficier, 2 conditions : souscrire en même temps les 2 abonnements et être un couple faisant partie du même foyer.

▶ Pour chaque contrat, engagement pour une durée de 12 mois. Ils ne peuvent être ni remboursés en cas de non utilisation, ni résiliés.

Vous pouvez payer en une seule fois ou étaler vos règlements en optant pour le prélèvement mensuel.

Tarifs :

Contrat n°1 :
378 €/an, soit 31.50 €/mois

Contrat n°2 Duo
avec 25 % de réduction :
283,50 €/an, soit 23,63€/mois

Duplicata de carte

(Perte, Vol, détérioration,...)

Frais de carte : 5 € + photo d'identité (H 4,5cm X L 3,5cm) + une pièce officielle d'identité.

Pièces à fournir

● 1 photo d'identité récente par personne (H : 4,5cm x L : 3,5cm).

● 1 justificatif de domicile (de moins de 6 mois) commun ou par personne (quittance de loyer, d'électricité, de gaz,...)

● Votre règlement à l'ordre de Keolis Bordeaux.

● Les Contrats d'abonnement ci-contre dûment remplis.

● Vos cartes Tbc, si vous en avez déjà une.

Où se procurer la Carte Tbc ?

Dans les Espaces-accueil Gambetta / Quinconces Saint-Jean / Buttinière (voir adresses au dos).

Par courrier
Voir adresse au dos.

Contrat d'abonnement n°1 Cité' Pass

Si vous aviez un abonnement Tbc indiquez ici votre numéro client :

Mme./Mlle./M.

Prénom

Date de naissance / /

Adresse commune aux 2 contrats

Adresse

Code postal Ville

Tél. domicile

Tél. mobile

E-mail

Contrat d'abonnement n°2 Cité' Pass Duo

Si vous aviez un abonnement Tbc indiquez ici votre numéro client :

Mme./Mlle./M.

Prénom

Date de naissance / /

Choisissez votre date de début de validité pour les deux contrats : / /

Mode de paiement (tarifs au 01/07/2010)

- Comptant Règlement de 378 €*
● Prélèvement 31,50 €* prélevés chaque mois pendant 12 mois (Joindre un RIB + l'autorisation de prélèvement).

En cas de litige de paiement, si malgré les relances, le règlement n'est pas effectué, Tbc se réserve le droit de bloquer la carte Tbc et de vous inscrire dans une liste d'opposition. Les informations recueillies par Keolis Bordeaux, exploitant du réseau Tbc, font l'objet d'un traitement informatisé destiné à permettre la gestion des abonnements, des relations commerciales ainsi que la gestion des impayés. Keolis Bordeaux reste le seul destinataire des informations. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de toute information vous concernant ainsi que d'un droit d'opposition pour motifs légitimes à ce que des informations vous concernant soient enregistrées. Si vous souhaitez exercer ces droits, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous déplacer directement au Service Clientèle Tbc, 25 rue Commandant Marchand à Bordeaux.

Dans le cas de paiement par prélèvement, vous vous engagez à approvisionner votre compte bancaire ou postal. En cas d'annulation ou d'interruption du prélèvement, vous vous engagez à régler directement à Keolis Bordeaux le montant du ou des mois non prélevé(s) dont vous êtes redevable.

Fait à _____ le _____ Signature _____

Partie réservée à Keolis Bordeaux Hôtesse :

N° client : N° de prélèvement :

Délivrée le : Espace :

Mode de paiement (tarifs au 01/07/2010)

- Comptant Règlement de 283,50 €*
● Prélèvement 23,63 €* prélevés chaque mois pendant 12 mois (Joindre un RIB + l'autorisation de prélèvement).

Dans le cas de paiement par prélèvement, vous vous engagez à approvisionner votre compte bancaire ou postal. En cas d'annulation ou d'interruption du prélèvement, vous vous engagez à régler directement à Keolis Bordeaux le montant du ou des mois non prélevé(s) dont vous êtes redevable.

Fait à _____ le _____ Signature _____

Partie réservée à Keolis Bordeaux Hôtesse :

N° client : N° de prélèvement :

Délivrée le : Espace :

Autorisation de prélèvement

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
555 703

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerais le litige avec le créancier.

N'oubliez pas de joindre un RIB

ETABLISSEMENT TENEUR DE VOTRE COMPTE

Nom et adresse

Code postal Ville

TITULAIRE DU COMPTE

Nom Prénom
N° Rue
Code postal Ville

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Code banque Code guichet
N° de compte Clé RIB

Date

Signature

Nom et adresse du créancier : Keolis Bordeaux - Imm. Porte de Bordeaux - 12, bd. Antoine-Gautier - CS 31211 - 33000 Bordeaux

Tout le monde valide, même en correspondance !